

## De la production à l'utilisation des informations comptables dans les PME Camerounaises

### [ From production to the use of accounting information in the Cameroonians SMEs ]

*KUEDA Wamba Berthelo and NGASSA Martin*

<sup>1</sup>Laboratoire de Recherche en Management (LAREMA), Département de Finance-Comptabilité, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion / CERME, Université de Dschang, BP : 110 Dschang, Cameroon

<sup>2</sup>Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique, Université de Douala, Cameroon

---

Copyright © 2019 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**ABSTRACT:** This study aims to return in front of the stage accounting types of information produced by preparers as well as the way in which they perceive their relevance. For the drive, we opted for a qualitative approach with case study. Therefore, semi-structured interviews were conducted in 15 Cameroonian SMEs, particularly in the cities of Douala and Bafoussam. The data collected through an interview schedule, have been exploited through content analysis via the software NVIVO 10. It appears that managers produce several types of information and perceive their relevance as an ideal or a destination to be achieved, a policy-making tool, an information and decision-making tool.

**KEYWORDS:** Relevance, production, accounting information, managers, SMEs, Cameroon.

**RÉSUMÉ:** Cette étude vise à renvoyer au-devant de la scène les types d'information comptables produites par les préparateurs ainsi que la manière par laquelle ils perçoivent leurs pertinences. Pour la conduire, nous avons opté pour une démarche qualitative par étude de cas. De ce fait, des entretiens semi-directifs ont été effectués dans 15 PME camerounaises et particulièrement dans les villes de Bafoussam et Douala. Les données collectées au moyen d'un protocole d'entretien, ont été exploitées à travers l'analyse de contenu, via le logiciel NVIVO 10. Il ressort que les managers produisent plusieurs types d'information et perçoivent leurs pertinences comme un idéal ou une destination à atteindre, un outil de définition de politique générale, un outil d'information et de décision.

**MOTS-CLEFS:** Pertinence, production, information comptable, managers, PME, Cameroun.

## 1 INTRODUCTION

La série de scandales financiers qui a eu lieu à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle, justifient la crise de confiance constatée des utilisateurs de l'information comptable et financière. D'après une communication de [1], les règles comptables sont au cœur de la tourmente. Signalons à titre d'exemple qu'Enron cristallisait l'ensemble des failles des pratiques comptables qui permettaient de répondre aux impératifs de rentabilité provenant du nouveau pouvoir des actionnaires. De nombreuses dépenses étaient enregistrées comme des investissements afin de réduire les pertes et certains actifs étaient réévalués artificiellement. L'ampleur de l'exploitation des pratiques comptables légales d'Enron l'a fait passer pour une entreprise performante alors que celle-ci accumulait des pertes colossales. Ceci au « nez et à la barbe » de tous les dispositifs de surveillance censés assurer la crédibilité et la pertinence de l'information comptable [1].

Des situations identiques à celles d'Enron se sont multipliées dans le monde (Worldcom, Vivendi Parmalat, Société Générale etc.). Cependant, le Cameroun n'est resté en marge de cette crise qui tend de plus en plus à se généraliser. Nous en voulons pour preuve les scandales financiers de SODECOTON, de la CAMAIR CO, et plus récemment encore de la BICEC. En effet, comment comprendre que la BICEC soit au centre d'un détournement de près 50 milliards de FCFA alors que les contrôles tant de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) que des commissaires aux comptes font légion dans cette structure. Une fois de plus, nous comprenons que la pertinence de l'information comptable est davantage plongée dans la crise.

D'après le fichier du Ministère des Petites et Moyenne Entreprise de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA), repris à la Conférence Régionale de la Communauté Economique de l'Afrique Centrale (CEEAC) de Brazzaville au Congo, du 23 mars 2015 et de l'Institut National de Statistique [2], les PME au Cameroun représentent 98,8% du tissu économique. Toutefois, il ressort des travaux de [3], qu'environ 34% des dirigeants des PME au Cameroun n'utilisent pas du tout l'information comptable pour la prise de décision quel que soit son degré de pertinence. Ceci dans la mesure où l'on constate que certaines PME semblent être dirigées efficacement en ayant recours seulement à l'intuition, aux jugements et à l'expérience des managers. Ceci sans autres systèmes d'information de gestion que celui constitué par quelques données comptables jugées obligatoires et imposées par l'administration fiscale ([4], [5], [6], [7]). Aussi, la loi de finance n°2009/018 du 15 décembre 2009, pour l'exercice 2010 vient quant à elle supprimer l'obligation de certification des DSF<sup>1</sup>. De ce fait, cette mesure pose de nos jours un véritable problème, notamment celui de la pertinence de l'information comptable synthétisée dans les DSF pour la prise de décision du manager. Bien plus, la politique du gouvernement camerounais à encourager la promotion des PME en y consacrant tout un Ministère en décembre 2004 montre l'importance que revêtent les PME dans le tissu économique. Restant dans la même dynamique, le gouvernement a créé en 2010 dans les chefs-lieux de Région des Centres de Facilitation de Création des Entreprises (CFCE). Et tout récemment encore, la création d'une Banque Camerounaise des PME (BCPME) dont l'ouverture des guichets est intervenue en 2015. Ces différentes actions sus évoquées confirment la place des PME dans le tissu économique de notre pays.

En Afrique, certaines études comme celles de Bigou-lare (2001) relatent que l'information comptable est beaucoup plus utilisée pour des décisions d'investissement et stratégiques par rapport aux autres décisions quotidiennes. D'autres études comme celles de [8] martèlent que les informations comptables sont peu utilisées dans les prises de décision. Mais, ne manque pas aussi de relever que pour certaines décisions financières à court terme, le poids de l'information comptable dans la prise de décision est assez important. Cependant, ni des études sur la pertinence prenant en compte les décisions stratégiques, ni des travaux sur la pertinence des données comptables au sens de « relevance value » du système comptable OHADA n'ont encore été réalisés à notre connaissance. De ce fait, rappelons que pour l'Institut Canadien des Comptables Agréés [9], l'intérêt de la normalisation comptable trouve sa source dans la pertinence de l'information comptable. En effet, [9] martèle que les entreprises ne se distinguent pas par des degrés de prudence différents qui auraient pu altérer la pertinence des chiffres comptables. Pour cet organisme, la piste qui reste à explorer est la pertinence des chiffres comptables selon les approches comptables appliquées.

De ce fait, notons que le concept de pertinence a été débattu en contexte togolais avec [10] et en contexte sénégalais avec [8]. En contexte canadien, les directives de [9] se sont suffisamment attardées sur cette thématique, alors considérable dans la normalisation comptable. Dans les économies de marché comme en Amérique et en Europe, cette thématique a été également bien débattue ([11], [12], [13]). Les travaux de [14] révèlent que la production d'une information comptable pertinente et sincère est la conséquence d'un fonctionnement harmonieux des leviers de gouvernance tant internes qu'externes. La mise en place des structures de régulation et de l'éthique sont également au cœur des choix managériaux.

Notre étude s'avère pertinent, voire d'actualité au Cameroun, dans la mesure où on est en préparation pour l'arrimage aux normes comptables internationales, IAS/IFRS annoncé pour janvier 2019. Cette recherche trouve également sa raison d'être d'autant plus que le tissu économique Camerounais d'après [2] est constitué de 99,8% des PME dont plus de 50% sont typiquement familiales et qui ne disposent presque pas de comptabilité. Celles qui en disposent n'en font presque aucun usage du fait d'un actionariat moins diffus [15]. Ainsi, centrée sur la perception des préparateurs pour plusieurs raisons : d'abord parce ce qu'ils sont des destinataires privilégiés de l'information comptable pertinente produite. Ensuite parce qu'ils garantissent les choix comptables de l'entreprise et sont responsables de l'ensemble de la politique comptable menée au sein de l'entreprise [14]. Enfin l'opportunité des managers lorsqu'ils sont au centre d'une relation d'agence nous semble également intéressant. De ce fait, cette étude vise à répondre aux questions suivantes : **quelles sont les types d'information produites dans les PME Camerounaises ? Comment est-ce que les préparateurs perçoivent la pertinence de l'information comptable produite dans leurs entreprises pour leurs prises de décision ?**

Pour la suite de notre étude, nous avons d'abord fait le point sur les théories explicatives, ensuite, une revue de la littérature, l'approche méthodologique et enfin les résultats de l'étude ainsi que les implications.

<sup>1</sup> Cette décision gouvernementale est accueillie par le contribuable camerounais comme un véritable soulagement du fait des honoraires qu'il était tenu de payer pour la certification de sa DSF par des experts comptables ou des Centres de Gestion Agréés (CGA).

## 2 LA PERTINENCE DE L'INFORMATION : UNE EXPLICATION À LA LUMIÈRE DES THÉORIES

La théorie de l'agence de [16] appréhende la firme comme une « fiction légale », un nœud de contrats en équilibre passés entre des acteurs rationnels, guidés par la maximisation de leur intérêt. Ainsi, face à l'asymétrie d'information des contractants, des clauses limitatives ou incitatives sont nécessaires pour réduire les divergences d'intérêt mandant-mandataire et limiter le comportement opportuniste des mandataires. Ces conflits d'intérêts latents et les coûts de surveillance ou d'opportunités qu'ils engendrent confèrent aux mesures comptables un rôle déterminant dans le suivi des contrats et placent la comptabilité au cœur des relations d'agences ([16], [17]). Le rôle central assigné à la comptabilité quant à l'exécution des contrats conduit à formuler le problème du choix de méthodes (et de normes) comptables et permet d'expliquer la rationalité des agents. Cette théorie se trouve davantage appuyée par le fait qu'à l'origine, les systèmes comptables ont été conçus pour éviter les prévarications de la part des managers auxquels les actionnaires délèguent la gestion de leurs actifs. Dans cette optique, la comptabilité permet de juger du comportement des managers et par-là, celle de la pertinence de l'information comptable. C'est-à-dire de s'assurer que les préparateurs ont utilisé les ressources qui leur ont été confiées conformément à ce qui était prévu dans leur contrat implicite ([18], [16]).

La théorie de l'information apporte un éclairage original sur des questions fondamentales de la comptabilité. Son intérêt est de mettre en évidence ses propriétés pour les utilisateurs des états financiers et de donner une mesure de la quantité d'information véhiculée par les documents comptables. Aussi, d'identifier les moyens permettant de réduire l'incertitude pour ces utilisateurs [19]. Dans l'opération de transmission d'informations, on retrouve des risques de déformation de la réalité qu'on désigne traditionnellement par le terme de bruit. En effet, le bruit influence fortement la pertinence de l'information comptable. Car, plus il est important, moins pertinente est l'information. D'après la théorie informationnelle, les informations véhiculées, sont « utiles » si elles ont une incidence sur la décision d'investissement. Une même information peut porter sur différentes questions, et son contenu d'information sera différent selon chaque question. C'est d'ailleurs dans ce sens que [14] évoque la notion de quatre bilans. La même information est utilisée pour satisfaire différemment les besoins de quatre destinataires bien distincts. Ainsi, la qualité informationnelle d'une information par rapport à une question donnée est mesurée par la réduction de l'incertitude concernant cette question. La réduction de l'incertitude est davantage liée à la pertinence de l'information.

## 3 LA PERTINENCE DE L'INFORMATION DANS LA LITTÉRATURE

La pertinence de l'information comptable est l'une des quatre caractéristiques qualitatives essentielles de l'information comptable évoquées par [9] et repris par [20]<sup>2</sup>. De ces caractéristiques, la pertinence figure parmi les critères les plus déterminants de la qualité de l'information comptable [21].

### 3.1 LES CARACTÉRISTIQUES DE LA PERTINENCE DE L'INFORMATION COMPTABLE

La pertinence de l'information comptable peut être abordée dans la perspective du récepteur ou de l'utilisateur et peut répondre aux contraintes de coût et de temps. Une information comptable est pertinente lorsqu'elle est produite selon les normes. Selon [22], la pertinence et les normes se révèlent indissociables. Pour [23], les données comptables sont perçues à partir de deux sous-systèmes, dont celui de la production et celui de l'utilisation. De ce fait, les données comptables ne deviennent des informations comptables que lorsqu'elles servent dans la prise de meilleures décisions. En référence à [23], [14] estime que l'information comptable destinée à la prise de décision doit être pertinente, exhaustive, neutre, publiée en temps opportun et exempte de toute anomalie significative.

[24] quant à lui évalue la pertinence de l'information comptable selon le sous-système d'utilisation de [23], en mettant un point d'honneur sur une caractérisation du degré d'utilisation des données comptables par les dirigeants des PME. Cette pertinence est appréhendée par [20] comme la capacité d'une information comptable à influencer les décisions des utilisateurs en leur permettant soit d'évaluer les événements passés, présents et futurs soit de confirmer ou de corriger leurs évaluations passées. En référence à [9], la pertinence de l'information s'apprécie par le rapport entre l'information et l'usage qui en est fait. Ainsi, la pertinence requiert une rapidité d'élaboration et de divulgation<sup>3</sup> des états financiers. Elle englobe les qualités de valeur prédictive<sup>4</sup> et de valeur rétrospective [9].

---

<sup>2</sup> Ces caractéristiques sont l'intelligibilité, la comparabilité, la pertinence et la fiabilité.

<sup>3</sup> Rapidité de divulgation : Pour être pertinente, l'information doit être établie et divulguée à un moment où elle est encore susceptible d'être utile aux prises de décisions des utilisateurs [9].

<sup>4</sup> Valeur prédictive : L'information comptable doit permettre d'effectuer des prédictions sur la capacité bénéficiaire, la performance et le pouvoir de gain de l'entreprise ([11], [9]).

### 3.2 UTILISATION DE L'INFORMATION COMPTABLE PRODUITE DANS LES ENTREPRISES PAR LES MANAGERS

L'utilisation de l'information comptable par les managers est un des critères fondamentaux de l'évaluation de la pertinence de celle-ci. C'est donc l'utilisation effective des données comptables par les managers qui permet de juger de la pertinence des informations [24]. Le manager utilise l'information comptable pour établir des objectifs organisationnels, évaluer les progrès à faire pour les atteindre et prendre des actions correctrices [25]. Cet acteur organisationnel est chargé de prendre des décisions, à la fois opérationnelles et stratégiques, concernant la manière par laquelle il faut utiliser les ressources rares sous son contrôle. Le manager « a besoin d'information lui permettant de prévoir l'output des alternatives d'action. En ce sens, il a besoin de contrôler les résultats des décisions prises afin d'étendre les aspects décisionnels réussis ou d'en adapter et modifier ceux qui ne le sont pas » [26]. La pertinence de l'information comptable est jugée selon sa fréquence et son intensité d'utilisation [8].

## 4 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Notre étude, ayant pour objectif de comprendre comment est-ce que les préparateurs perçoivent la pertinence des informations comptables, est de type qualitatif et s'inscrit dans le cadre du paradigme interprétatif. Ceci est fait afin de prendre en compte les représentations, les intentions, les perceptions et les croyances des sujets ([27], [28]). En effet, le paradigme interprétatif « s'intéresse à la compréhension du monde tel qu'il est, et à comprendre la nature fondamentale du monde social concernant l'expérience subjective » [29].

La population d'étude est constituée des managers des PME Camerounaise. Ainsi comme mode de constitution de l'échantillon, nous avons fait recours à la méthode par choix raisonné. Ceci compte tenu du fait que l'échantillon n'est pas sélectionné de façon aléatoire. S'agissant de la collecte des données, elles ont été collectées dans les villes de Bafoussam et Douala, via un guide d'entretien et au travers des entretiens semi-directifs avec 15 préparateurs. Le tableau ci-après présente les proportions de l'échantillon par ville. Ce guide comporte quatre thèmes : l'identité du répondant, les caractéristiques de la pertinence de l'information comptable, la perception du concept de pertinence de l'information comptable par les managers et l'utilisation des informations comptables par les managers pour leur prise de décision. Ces villes sont choisies du fait de la concentration des PME.

**Tableau 1. Répartition de l'échantillon par secteur d'activité et ville**

Villes Secteurs	Effectifs		Pourcentage		Totaux	
	Secondaire	Tertiaire	Secondaire	Tertiaire	Eff.	%
Douala	4	4	26,67%	26,67%	8	53,33%
Bafoussam	2	5	13,33%	33,33%	7	46,67%
<b>Totaux</b>	6	9	40%	60%	15	100%
	15		100%		/	

Source : auteurs à partir de NVIVO 10

A la lecture de ce tableau, constat est que 53,33% des entités de l'échantillon sont localisées dans la ville de Douala et 46,67% à Bafoussam. Plus précisant, 40% sont du secteur secondaire contre 60% du tertiaire. Convient-il de préciser que 20% des interviewés sont constitués des femmes contre 80% d'hommes. Les autres informations caractéristiques de l'échantillon sont au tableau 2. Les données ont été analysées au travers de l'analyse de contenu<sup>5</sup>, avec le logiciel NVIVO<sup>6</sup>. A rappeler que nous avons suivis les étapes de l'analyse de contenu : de la retranscription à l'interprétation en passant par la construction d'une grille d'analyse et le codage. La première étape a consisté à mettre sous forme écrite les propos des interviewés afin d'obtenir le verbatim, la construction des nœuds (représentant les thèmes traités et identifiés dans les propos) dans le logiciel s'est faite en deuxième temps. L'affectation des séquences du verbatim aux nœuds préalablement construits s'est faite dans un troisième temps et l'interprétation sous la base des graphiques et séquences du verbatim a constitué l'étape ultime.

<sup>5</sup> Celle-ci étant une technique d'analyse du contenu informationnel des communications.

<sup>6</sup> Le choix de ce logiciel résulte du fait que c'est l'un des plus récents et qui permet de faire parler les données.

Tableau 2. Caractéristiques de l'échantillon

	Âges	Eff salariés	Fonctions des interlocuteurs	Niveaux d'études	Sexe	Statuts juridique	Secteurs d'activités
Cas 1	15 ans	58	DAF	BTS	M	SARL	Tertiaire
Cas 2	9 ans	73	DGA	/	M	SARL	Secondaire
Cas 3	23 ans	126	Contrôleur budget	BTS	M	SARL	Secondaire
Cas 4	12 ans	18	DAF	Licence	M	SARL	Tertiaire
Cas 5	29 ans	108	DG	MBA	M	SARL	Secondaire
Cas 6	19 ans	32	DGA	Licence	F	SARL	Tertiaire
Cas 7	13 ans	90	Directeur Cptable et Fcier	Maitrise	M	SARL	Tertiaire
Cas 8	23 ans	128	DGA	Licence	M	SARL	Secondaire
Cas 9	9 ans	45	DGA	Licence	M	SARL	Tertiaire
Cas 10	13 ans	96	DAF	Licence	F	SARL	Tertiaire
Cas 11	9 ans	68	Directeur Cptable et Fcier	Maitrise	M	SARL	Tertiaire
Cas 12	15 ans	126	DAF	MBA	M	SARL	Tertiaire
Cas 13	12 ans	85	DAF	Licence	F	SARL	Tertiaire
Cas 14	12 ans	96	DAF	Maitrise	M	SARL	Secondaire
Cas 15	19 ans	135	DGA	Licence	M	SARL	Secondaire

Source : NVIVO 10

## 5 DES CARACTÉRISTIQUES À L'UTILISATION DES INFORMATIONS COMPTABLES PAR LES MANAGERS DES PME AU CAMEROUN

Nous présentons dans cette partie les caractéristiques et la perception des manager de la pertinence des informations produites ainsi que l'utilité des information produites.

### 5.1 LES CARACTÉRISTIQUES DES INFORMATIONS COMPTABLES

L'analyse des données issues de nos différents entretiens nous a permis d'identifier plusieurs caractéristiques de la pertinence de l'information comptable.

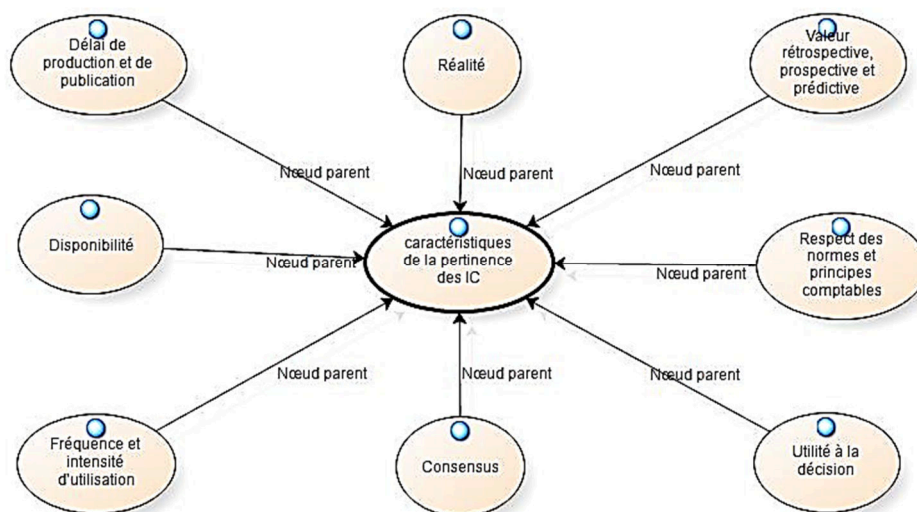


Fig. 1. Les caractéristiques des informations comptables

Source : NVIVO 10

#### 5.1.1 L'UTILITÉ À LA DÉCISION COMME FACTEUR CLÉ DE LA PERTINENCE DE L'INFORMATION

Il ressort de l'analyse de contenu que pour être pertinente, une information comptable se doit d'être utile à la prise de décision. C'est-à-dire que, c'est la facilité d'une information à être sollicitée dans les décisions courantes de l'entreprise qui la rend pertinente. Un interviewé déclare à propos qu' : « une information est pertinente lorsqu'elle sert dans la prise de décision.

*Sans cette prise de décision la pertinence n'aurait aucune valeur* ». Ce qui corrobore également avec l'approche d'un autre interlocuteur pour qui une information comptable pertinente est caractérisé « *par son utilité à la prise de décision, c'est-à-dire par son degré d'influence dans le processus de prise de décision* ». La fréquence et l'intensité d'utilisation sont également d'autres caractéristiques

### 5.1.2 LA FRÉQUENCE ET INTENSITÉ D'UTILISATION : SOURCE DE LA PERTINENCE DE L'INFORMATION

La fréquence et l'intensité d'utilisation de l'information comptable sont citées au rang des caractéristiques fondamentales de la pertinence, si on s'en tient aux résultats de notre recherche tout comme ceux de [8]. Les informations attendues sont celles connues d'utilité courante, qui doivent être mise à la disposition du manager au quotidien pour soutenir sa prise de décision. Dans le cadre de son activité, chaque entreprise définit les informations dont elle a besoin au quotidien pour sa prise de décision. C'est dans ce sens qu'un interviewé pense qu'« *une information comptable est pertinente lorsqu'elle rentre dans le cadre des informations attendues par l'entreprise à la fin d'une période. Ceci signifie que chaque entreprise comme dans le cas d'espèce, circonscrit les différents types d'information qu'elle attend à la fin de la période...* ». Les propos de cet interlocuteur nous permettent de comprendre que les informations attendues sont celles qui sont fréquemment et intensément utilisé dans la prise de décision.

### 5.1.3 LE CONSENSUELLE COMME CARACTÉRISTIQUE DE LA PERTINENCE DE L'INFORMATION

L'analyse montre que la pertinence de l'information comptable réside dans le travail d'équipe. C'est-à-dire qu'une information comptable qui a recueillie les avis de plusieurs acteurs à la vie de l'entreprise est plus fiable, dont pertinente. Une information qui requiert l'assentiment de plusieurs agents est un support incontournable de prise de décision. C'est avec aisance que qu'un interlocuteur soutient ce propos en déclarant qu'« *... une information comptable est pertinente lorsqu'elle est le produit d'un consensus. C'est-à-dire qu'elle découle d'une réflexion d'ensemble ou de groupe et non d'un travail individuel à portée limitative* ». Le délai de production est aussi une caractéristique.

### 5.1.4 LA PERTINENCE DE L'INFORMATION : UNE EXPLICATION DU DÉLAI DE PRODUCTION ET DE PUBLICATION

Le délai de production et de publication est tout de même une caractéristique essentielle de la pertinence de l'information comptable [9]. De l'analyse faite, le délai de production est d'une importance capitale dans la mesure où, l'information à une durée de vie trop courte. L'environnement étant fortement dynamique, il va de soi que certaines informations deviennent caduques juste après quelque temps. Il est donc important que les acteurs de production prennent en considération ce paramètre incontournable dans l'exercice de leur fonction. Une information publiée avec un retard considérable fait perdre à celle-ci sa valeur et par conséquent sa pertinence. C'est ce qui ressort des propos d'un interviewé pour qui « *plus le temps de production d'une information comptable est long, plus le doute sur la qualité de celle-ci s'accroît* », et dont la dégradation de sa pertinence. Cette vision se rapproche de celle de [15]. En effet, les auteurs déclarent que la date de publication et de divulgation de l'information comptable a un lien avec la manipulation des données comptables. C'est également dans le même sens qu'un interlocuteur déclare que : « *...lorsqu'elle excède un certain délai, elle se détériore et n'a plus de valeur. Ceci dû au fait que l'environnement est dynamique, et essentiellement changeant. Car, une information trop ancienne présentée pour solliciter un besoin des temps présents n'est pas bonne, car elle ne cadre plus avec le besoin de l'entreprise à cet instant* ». La référence [30] l'avait déjà observé en déclarant en substance que l'information comptable ne doit être publiée ni trop tôt ni trop tard.

### 5.1.5 LE RESPECT DES NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES ET LA PERTINENCE DE L'INFORMATION

Il ressort de l'analyse que la pertinence de l'information comptable est déterminée par le respect de normes et principes comptables édictée par le système comptable OHADA. Lorsqu'une information comptable est produite suivant les normes nationales ou internationales, elle peut être considérée comme pertinente et par là, bien adaptée pour la prise de décision. D'ailleurs, [22] est formel sur cette approche lorsqu'il estime que la pertinence de l'information comptable est indissociable à ses normes. C'est dans cette même optique qu'un interviewée estime qu'elle traite des informations dans le respect strict des normes et principes comptables. C'est pour cela qu'elle affirme qu'« *on traite l'information telle qu'on la reçu des différents services d'exploitation de l'entreprise en respectant les procédures et normes comptables.* ». Cependant, cette vision est tellement critiquable dans notre contexte. Car, en référence à [31], les informations diffusées ne sont pas de bonne qualité. En atteste également la politique des quatre bilans telle qu'évoquer par [14] et [32].

### 5.1.6 LA VALEUR RÉTROSPECTIVE, PROSPECTIVE ET PRÉDICTIVE COMME UN FACTEUR CLÉ

Tout comme stipulé par les dispositions de [9], les valeurs rétrospectives, prospectives et prédictives s'inscrivent dans les lignes des caractéristiques de l'information comptable. De l'analyse des données, il ressort qu'une information comptable pertinente est caractérisée par sa portée rétrospective. C'est-à-dire sa capacité à retranscrire le passé au travers des états financiers. Ces derniers ayant la capacité de reprendre les informations de manière historique sur au moins deux années. Cette reproduction ou reprise historique des informations contribue à suivre l'évolution de l'entreprise. Ce qui corrobore avec la pensée d'un interviewé qui pense que « *l'information comptable est pertinente lorsqu'elle retrace l'histoire de l'entreprise. C'est à juste titre qu'on considère la comptabilité comme la photo de l'entreprise étape par étape* ».

### 5.1.7 LA DISPONIBILITÉ COMME MINE DE LA PERTINENCE DE L'INFORMATION

La disponibilité apparaît comme une caractéristique de la pertinence de l'information comptable. Elle signifie que l'information comptable est à la portée du manager à tout moment. C'est-à-dire que la production d'une information comptable est chronologique. C'est d'ailleurs ce qui justifie de nos jours le goût poussé de certains managers à acquérir des logiciels de gestion de plus en plus modernes. Des logiciels capables de renseigner sur l'activité de l'entreprise en temps réel, avec l'essentiel des informations traitées à la base. Lorsqu'une information comptable est traitée à la base, au lieu de sa naissance, elle est plus disponible que lorsqu'elle est traitée à posteriori. C'est sans doute une des raisons qu'un interlocuteur signale que : « *lorsqu'une information comptable n'est pas disponible à temps, elle suscite des doutes* ». Ces doutes sont liés à une possibilité de manipulation.

De ce qui précède, notons qu'***une information comptable est pertinente lorsqu'elle est disponible, consensuelle, produite dans le strict respect des normes et principes, publiée dans les délais requis, fréquemment et intensément utilisée au sein de l'entreprise par les managers pour leur prise de décision.*** Le tableau ci-après présente le nombre de sources correspondantes par caractéristiques.

**Tableau 3. Les caractéristiques de la pertinence des informations comptables**

Caractéristiques de la pertinence des ICF	Nombre de sources correspondantes	%
Utilité à la décision	13	86,67
Fréquence et intensité d'utilisation	11	73,33
Consensus	10	66,67
Délai de production et de publication	8	53,33
Respect normes et principes	10	66,67
Valeur rétrospective, prospective et prédictive	9	60,00
Disponibilité	10	66,67
Réalité	10	66,67

Source : à partir de NVIVO 10

A la lecture de ce tableau, la conclusion est que l'utilité à la décision ainsi que la fréquence et l'intensité d'utilisation constituent les deux caractéristiques louables selon les dirigeants d'entreprises.

## 5.2 LA PERCEPTION DE LA PERTINENCE DE L'INFORMATION COMPTABLE

Rappelons que la perception de la pertinence des informations comptables s'analyse sur différents angles :

### 5.2.1 OUTIL DE DÉFINITION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Les managers dans les PME camerounaises perçoivent la pertinence de l'information comptable comme un idéal. C'est-à-dire comme une destination à atteindre. En effet, c'est dans cet idéal que s'inscrit la définition de la politique générale de l'entreprise. La pertinence de l'information comptable est perçue comme un cadre de référence comportant les grands axes de fonctionnement de l'entreprise. Ceci dans la mesure où, la pertinence de l'information comptable influence fortement l'image de l'entreprise. Un interlocuteur déclare à propos qu' : « *une information comptable doit tout d'abord traduire la réalité de l'image de l'entreprise. Elle doit s'éloigner des montages propres aux exigences fiscales et bancaires de l'information comptable* ». En outre, la pertinence de l'information comptable se perçoit comme une boussole qui donne la meilleure orientation à suivre pour l'entreprise. Car, une information comptable pertinente conduit à la prise d'une bonne décision et par conséquent concourt à la pérennité de l'entreprise. Ce qui corrobore aux propos d'un interviewé qui pense qu'« *en tant que manager, on doit vivre avec l'information comptable au quotidien. On doit éviter de s'en éloigner car, elle est pour le*

*manager une sorte de boussole qui l'oriente par rapport à la direction qu'il doit emprunter* ». Elle est également considérée comme un outil d'information.

### 5.2.2 OUTIL D'INFORMATION

Il ressort de l'analyse de contenu, tout comme des travaux de [33], que les managers perçoivent pertinente d'une information comptable comme un véritable outil d'information. C'est-à-dire comme un outil de communication efficace de la situation de l'entreprise à un moment donné. La pertinence de cette information satisfait alors les besoins des différentes parties prenantes de l'entreprise. Dont, les plus saillants dans le contexte camerounais demeurent les banques, les clients et les fournisseurs. Ceci se justifie par le fait que la quasi-totalité de nos entretiens ont montré l'existence d'un tableau de bord se suivi de créances clients et dettes fournisseurs. C'est à juste titre qu'un interviewé affirme qu'« *au rang de ces informations, nous avons par exemple le tableau de bord de suivi des cautionnements bancaires, celui de suivi des dettes fournisseurs et des créances clients même si notre principal client reste l'Etat* ». Notons que les managers restent les « utilisateurs privilégiés » de l'information comptable surtout lorsqu'elle est pertinente. C'est dans cette optique qu'ils développent les stratégies pour disposer des informations comptables dans les meilleurs délais car, c'est un outil de décision.

### 5.2.3 OUTIL DE LA DÉCISION

Notons que plusieurs managers des PME camerounaises perçoivent la pertinence de l'information comme la clé de la décision. Ce qui signifie que chaque fois que l'entreprise produit une information, elle doit être utile à la prise de décision. En effet, dans la cadre de son activité, les différentes entreprises ont chacune défini la liste des informations comptables pertinentes attendues pour leur prise de décision. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles un interviewé affirme qu'« *une information comptable est pertinente lorsqu'elle rentre dans le cadre des informations attendues par l'entreprise à la fin d'une période. Ceci signifie que chaque entreprise comme dans le cas d'espèce circonscrit les différents types d'information qu'elle attend à la fin de la période* ». Tout comme pour [8] et [14], la pertinence de l'information comptable réside beaucoup plus dans son utilisation. Cette utilisation est bien entendue dans la prise de décision. Il ressort de notre étude que la quasi-totalité des PME camerounaises utilisent les informations comptables qu'elles produisent. Surtout que ces informations relèvent tout simplement du cadre qu'elles se sont fixées elles même.

Ainsi, il ressort de notre analyse de contenu que : ***les managers perçoivent la pertinence de l'information comptable comme un idéal ou une destination à atteindre, un outil de définition de politique générale, un outil d'information et de décision.***

## 5.3 L'UTILISATION DE L'INFORMATION COMPTABLE DANS LES ENTREPRISES

L'utilisation de l'information comptable est une suite logique de la production de celle-ci. Les états financiers produits dans les PME camerounaises sont utilisés pour plusieurs raisons. D'abord à des fins fiscales, c'est-à-dire répondre aux exigences de l'administration fiscale. Ces états sont utilisés pour la détermination du résultat fiscal et pour le paiement de l'impôt y afférent. Un interlocuteur déclare à propos que : « *les états financiers produits sont utilisés beaucoup plus dans le domaine de la fiscalité. On utilise ces états financiers pour payer les impôts. On les utilise aussi beaucoup dans le cadre de remboursement de crédit de TVA car, l'entreprise commercialise des marchandises mixtes c'est-à-dire des marchandises taxables et exonérées* ». Ensuite, dans les PME camerounaises, les états financiers sont utilisés pour mesurer la performance de l'entreprise. Ceci est perceptible dans les déclarations d'un interviewé pour qui « *les états financiers sont une mesure de performance de l'activité de l'entreprise* ».

De ce fait, nous pouvons conclure que ***les managers utilisent les états financiers pour informer les tiers sur la situation patrimoniale de l'entreprise, la performance de celle-ci et faire la comparaison avec la situation patrimoniale antérieure.***

Les coûts sont largement utilisés dans les PME camerounaises. D'abord pour évaluer la rentabilité à travers le calcul des marges spécifiques par produit. Ce calcul permet de déterminer les produits rentables et les non rentables. Ensuite, ils permettent d'identifier les éléments constitutifs du résultat. Ce qui favorise les actions spécifiques sur certains produits soit pour les maintenir dans les actifs de l'entreprise soit pour les enlever. Enfin le calcul des coûts permet de fixer les prix de vente des produits en ayant un regard profond sur les actions de la concurrence. C'est ce qui justifie le propos d'un interlocuteur qui déclare que : « *le calcul automatique des coûts de production permet de savoir quelles sont les marges réelles gardées sur les produits, les prix de vente étant imposés par le marché. En cas de dégradation des marges sur les ventes, nous identifions rapidement l'élément qui a renchérit les coûts et nous le neutralisons pour une amélioration de la situation* ».

De ce fait, il ressort que ***les managers utilisent les coûts calculés au sein de l'entreprise pour identifier et valoriser les éléments constitutifs du résultat de l'exercice à travers une fixation de prix rationnelle.***



Les budgets dans les PME camerounaises sont aussi présents et utilisés pour effectuer des prévisions. Ces dernières portent sur les ventes, les achats, la trésorerie et la production. Sur la base des réalisations des exercices antérieurs, une projection est faite sur l'exercice à venir. Aussi, une évaluation est faite entre les prévisions et les réalisations. De ce fait, si les objectifs ne sont pas atteints, le manager réagit immédiatement soit pour revoir les objectifs soit pour les corriger. C'est ce qui justifie les propos d'un interviewé qui affirme que : « *sur la base de ces budgets de vente, nous fixons les nouveaux objectifs de vente en début de chaque mois aux vendeurs et livreurs. La comparaison est ensuite faite entre les budgets et les réalisations. Les écarts observés nous permettent de revoir les objectifs à la baisse ou à la hausse* ».

Notre analyse de contenu nous permet d'affirmer que **les managers utilisent les budgets pour fixer et évaluer les objectifs à court et à long terme de l'entreprise.**

Les tableaux de bord de suivi des créances clients et dette fournisseurs sont élevés au rang d'information comptable. Le tableau de bord de suivi client est fortement utilisé dans un premier temps pour informer sur la situation des créances clients c'est-à-dire, donner avec exactitude ce que le client doit à l'entreprise à un moment donné. Dans un second temps, d'effectuer les relances clients pour les créances échues dont les clients ne se sont pas exécutés. Ce tableau de bord permet de suivre efficacement la situation du client dans les livres de l'entreprise. De notre analyse de contenu nous dégagons que **les managers utilisent les tableaux de bord de suivi clients pour informer sur la situation des créances clients, permettre d'effectuer les relances et maîtriser l'état de vieillissement des créances** ».

Le tableau de bord de suivi des dettes fournisseurs a d'abord pour vocation d'informer sur la situation des engagements fournisseurs à un moment donné. Le manager de la PME camerounaise veut avoir un « œil » constant sur ce qu'il doit aux autres pour se savoir le « fier » propriétaire de son patrimoine. Ce tableau de bord d'une sensibilité importante dans les PME camerounaises car, permet de faciliter la planification des règlements des fournisseurs. Ce tableau de bord permet de maîtriser l'état de vieillissement des dettes fournisseurs. Ce qui corrobore avec la pensée d'un interlocuteur qui déclare que : « *nous utilisons les tableaux de bord de suivi des dettes fournisseurs pour apurer les dettes déjà à terme et évaluer les nouveaux engagements* ». Il ressort de notre analyse de contenu que **les managers utilisent les tableaux de bord de suivi fournisseurs pour informer sur la situation des engagements, faciliter la planification des règlements et maîtriser l'état de vieillissement des dettes.**

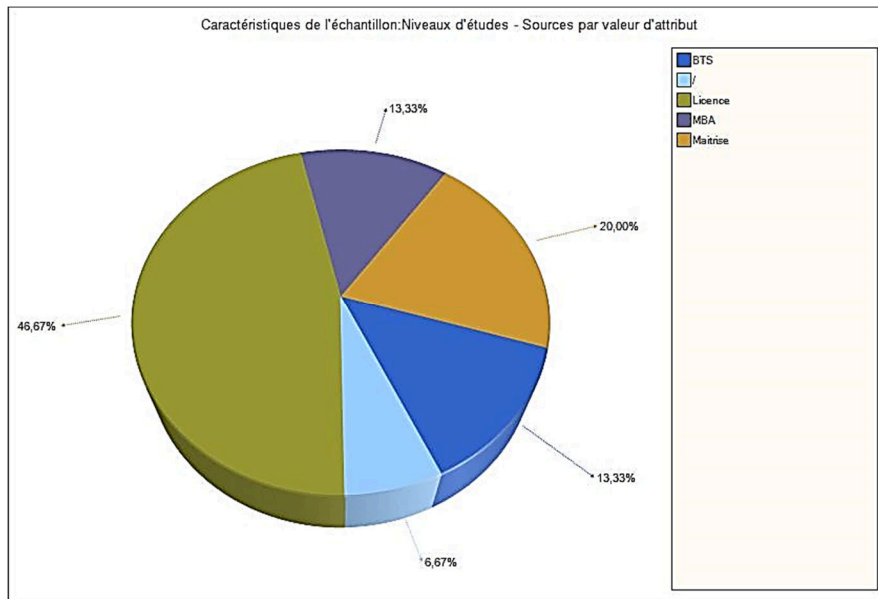
Le ratio rotation de stock est l'un des ratios les plus usuels dans les PME camerounaises au regard de nos résultats. Ce ratio permet aux managers de s'informer sur la cadence d'approvisionnement des matières, marchandises ou fournitures. Le ratio de rotation de stock permet également d'effectuer des planifications des commandes de matières et marchandises. C'est ce qui justifie les propos d'un interviewé qui soutient que : « *de temps en temps, nous faisons appel au ratio de rotation de stock pour vérifier les cadences d'approvisionnement de certaines marchandises* ». Au regard de ce qui précède et de l'analyse ce contenu nous pouvons dire que **les managers utilisent le ratio de stock pour informer sur la cadence d'approvisionnement et la planification des commandes de matières et marchandises.**

## 6 CONCLUSION

L'investigation qui a été la nôtre visait inéluctablement à faire mention des types d'informations produites et à comprendre la manière par laquelle les préparateurs percevaient leurs pertinences pour leurs entreprises pour leur prise de décision. Ainsi, il ressort que les préparateurs produisent plusieurs types d'informations à l'instar des états financiers, les tableaux de bords de suivi des clients et fournisseurs, les budget (voir figures ci-dessous). Ainsi, ils perçoivent tout d'abord leurs pertinences comme un idéal à atteindre. Ensuite comme un véritable outil d'information et enfin comme un véritable outil de prise de décision. Il ressort de cette étude que, les différentes informations comptables produites sont utilisées pour la prise de décision. Ceci découlant du fait qu'elles relèvent d'un registre d'informations attendues préalablement et arrêtées, auxquelles devraient tout simplement se conformer les différents acteurs de production.

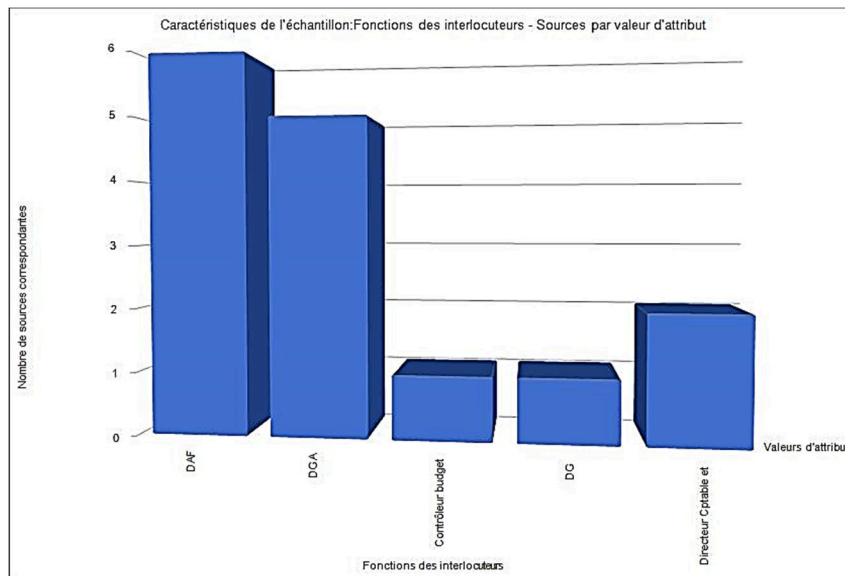
Ainsi, nous recommandons aux acteurs producteurs de l'information comptable l'importance du délai de production et de publication de l'information comptable. Ensuite à l'endroit des consommateurs de l'information comptable (managers), à qui nous suggérons une utilisation intense et fréquente de celle-ci. Et principalement une impulsion de la dynamique de groupe afin que l'information comptable produite soit le fruit d'un travail d'équipe et non l'expression d'un travail individuel. Ce qui garantirait davantage la pertinence de l'information comptable.

Comme toute étude scientifique, la nôtre présente certainement une précaution à prendre pour la généralisation des résultats. Cette précaution est relative à la taille de notre échantillon, qui est assez réduite même si elle sied à notre type de recherche. Néanmoins, nous osons croire qu'une taille de l'échantillon plus élevée apporterait plus de précision dans les résultats. Et comme piste de recherche future, l'on pourrait poursuivre cette étude en faisant recours à la triangulation des approches méthodologiques.



**Fig. 2. Niveaux d'étude des interviewés de l'échantillon**

Source : NVIVO 10



**Fig. 3. Les fonctions des interviewés de l'échantillon**

Source : NVIVO 10

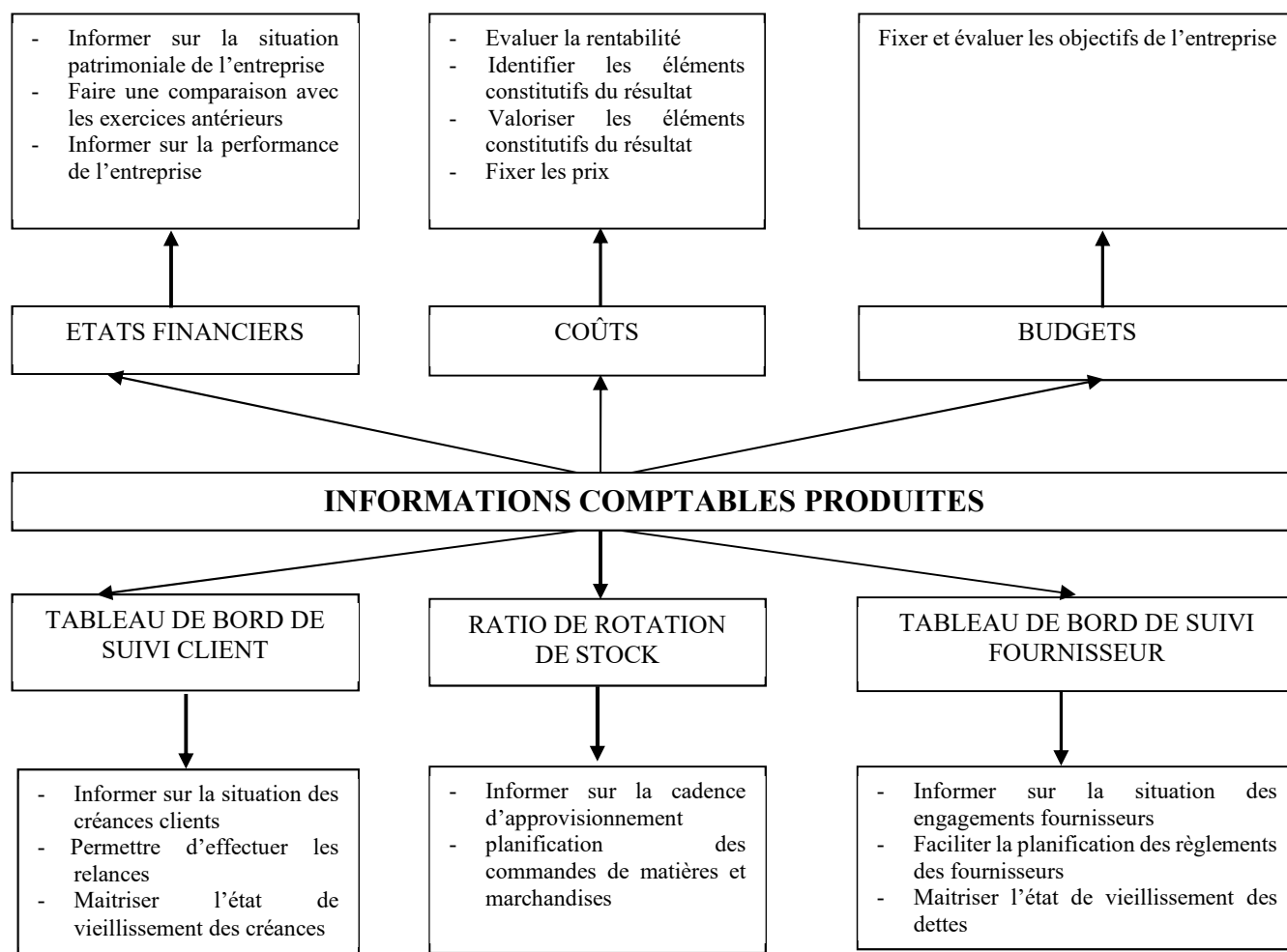


Fig. 4. Types d'informations comptables produites et leurs utilisations par les managers des PME camerounaises

Source : auteurs

## REFERENCES

- [1] B. Ferrandon, « Vingt ans de transformation de l'économie française », *La documentation française, Notice de la DF*, 2002.
- [2] INS, « Rapport deuxième recensement général des entreprises », 2016.
- [3] W. L. Djoutsa, N. A. Takoudjou, et B. Simo, « Les déterminants de la complexité du système d'information comptable et financière dans les entreprises camerounaises », *REMACCA*, pp. 142-171, 2013.
- [4] Y. Dupuy, « Vingt ans de recherche française sur le contrôle comptable des performances », *Comptabilité-Contrôle-Audit*, pp. 35-44, 1987.
- [5] S. Holmes, and D. Nicholls, « Modelling the Accounting Information Requirement of Small Business », *Accounting and Business Research*, Vol 19, n°74, pp : 143-150, 1988.
- [6] R. McMahon, and S. Holmes, « Small business financial management practices in North America : a literature review », *Journal of Small Business Management*, vol 29, n°2, p :19-29, 1991.
- [7] V. Colot, et P. Michel, « Vers une théorie financière adaptée aux PME. Réflexion sur une science en genèse », *Revue internationale P.M.E.*, vol 9, n°1, p : 143-166, 1996.
- [8] B. Baidari, « Les entreprises sénégalaises utilisent-elles les données comptables qu'elles produisent ? » *Revue Africaine de Gestion*, pp.1-25, 2005.
- [9] ICCA, 2002.
- [10] N. Bigou-Lare, « Le SYSCOA et la pertinence de l'information comptable : une analyse de la pratique dans les entreprises togolaises », *Actes du 22ème Congrès de l'Association Française de Comptabilité*, Metz, 2001.
- [11] P Dumontier, et Raffournier, « L'information comptable pour qui ? Pour quoi ? » *Revue Française de Gestion*, pp.1-8, 1989.
- [12] P.-L. Bescos, et C. Mendoza, « Contrôle de gestion, qualité des informations pour la prise de décision et facteurs de contingence », *Actes du 20ème Congrès de l'Association Française de Comptabilité*, 2011.

- [13] C. Diene, « Pertinence des données comptables : cas des entreprises cotées à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières de l'UEMOA », 2016
- [14] A. Y. V. Mballa, « La production de l'information comptable au sein des entreprises camerounaises : vers l'urgence d'une réforme institutionnelle ? » *Revue de Management et de Stratégie*, vol 3, n° 2, pp : 48-77, 2016.
- [15] O. Tikire, J.R Feudjo, et S. Kaoutoing, « Les déterminants du délai de publication des états financiers annuels : une étude empirique au Cameroun », *Revue Gestion et organisation*, PP. 96-102, 2013.
- [16] M. Jensen, et W. « Meckling, Theory of the firm: managerial behavior, Agency Cost and ownership structure », *Journal of Financial Economics*, Vol 3, n° 4, pp: 305-360, 1976.
- [17] M. C. jensen, « Organization Theory and Methodology », *The Accounting Review*, vol. LVIII, n°. 2, 1983.
- [18] F. Gjesdal, « Accounting For Stewardship », *Journal of Accounting Research*, vol. 19, n°1, pp. 208-231, 1981.
- [19] T. Saada, « La communication financière de l'entreprise et son impact sur l'évaluation par le marché : une synthèse de la littérature », *Economies et Sociétés, série sciences de gestion*, vol. 5, n° 20, pp. 85-112, 1994a.
- [20] C. Michailesco, « Qualité de l'information comptable », *Encyclopédie de Comptabilité*, PP.1023-1033, 2010.
- [21] Francis, et al., « Costs of equity and earnings attributes », *The Accounting Review*, vol 79, pp. 967-1010, 2004.
- [22] Raffournier, « Les oppositions françaises à l'adoption des IFRS : Examen critique et tentative d'explication », *Comptabilité - Contrôle - Audit*, vol. 13, n°3, pp : 21-41, 2007.
- [23] H. Abdou, et Y. Dupuy, « Evolution des systèmes de production et système d'information comptable », Actes du 13ème congrès de l'Association Française de Comptabilité, 1992.
- [24] P. Chapellier, « Profils de dirigeants et données comptables de gestion en PME », *Revue Internationale PME*, vol.10 n°1, pp.1-41, 1997.
- [25] W. T. Harrison, and C-T. Horngren, *Financial accounting*, Second edition, Prentice Hall, Englewood Cliffs, New Jersey, 1995.
- [26] D. Alexander, et C. Nobes, « A European introduction to financial accounting », *Prentice Hall International (UK) limited*, 1994.
- [27] F. L. Oriot, « L'influence des acteurs sur les différences de mise en œuvre d'un système de contrôle de gestion : le cas d'une banque à réseau », Thèse en Sciences de Gestion, HEC, 2003.
- [28] F. L. Oriot, « Les interprétations différenciées des acteurs face à un système de contrôle de gestion en voie de standardisation », *les actes du Congrès de l'AFC*, 2004.
- [29] Burrell, et Morgan, *Sociological Paradigms and Organisational Analysis : Elements of the Sociology of Corporate Life*, 1979.
- [30] G. Djongoue, « Fiabilité de l'information comptable et gouvernance d'entreprise : une analyse de l'audit légal dans les entreprises Camerounaises », Colloque international, la gouvernance : Quelles pratiques promouvoir pour le développement de l'Afrique, Université Catholique de Lille France, 25p, 2007.
- [31] A. Y. V. Mballa, et J. R. Feudjo, « Peut-on faire confiance aux états financiers ? Le cas de 8 entreprises camerounaises », *1<sup>ère</sup> journée d'étude africaine en comptabilité et contrôle*, 24p, 2016.
- [32] S. V. Gandja, « Audit légal et perception de la qualité des travaux dans une économie en développement », *Comptabilité sans Frontières*, pp : 1-28, 2013.